

25^{ème} Conférence thématique du Collège des Économistes de la Santé

Quels mécanismes incitatifs pour favoriser l'accès précoce des patients aux traitements ?

27 septembre 2023

13h30 à 17h30

Université Paris Dauphine – Salle A 709 et en visioconférence (lien après inscription)

La question de l'accès rapide aux innovations thérapeutiques fait débat. D'une part, les prescripteurs, les industriels et les associations de patients sont généralement en faveur d'un accès précoce aux innovations, sans nécessairement attendre l'approbation réglementaire. D'autre part, les autorités de santé et les financeurs souhaitent réguler l'exposition des patients à des traitements dont la balance bénéfice-risque n'a pas systématiquement été évaluée, sans pour autant priver ces derniers d'un espoir thérapeutique.

La France a été pionnière dans la mise en place d'un système dérogatoire d'accès et de prise en charge, avec la mise en place en 1994 du dispositif des autorisations temporaires d'utilisation (ATU) pour des médicaments en cours d'évaluation, destinés aux malades atteints de pathologies graves en situation d'impasse thérapeutique. En 2021, le système d'accès précoce a été revu en profondeur afin de simplifier et harmoniser les procédures, de garantir un accès et une prise en charge immédiats des patients, d'être attractif pour les industriels tout en assurant la soutenabilité financière du dispositif. Outre la finalité d'un accès plus rapide à des traitements prometteurs, ces dispositifs peuvent être vus comme des incitations de politique industrielle du médicament pour le développement de traitements dans des maladies rares et graves, dans un environnement d'incertitude.

L'accès au marché de médicaments pour lesquels la valeur est présumée soulève des questions relatives à la détermination du prix provisoire (indemnité) et aux données à recueillir pendant cette phase d'accès précoce. Elle pose également des questions quant à l'évolution de cet accès précoce vers un accès de droit commun avec l'évaluation de la technologie de santé par la HAS et le passage d'un prix librement fixé par l'industriel à un prix négocié.

La 25ème Conférence thématique du Collège des Economistes de la Santé, en partenariat avec Sanofi Winthrop Industrie, interrogera, par le prisme des mécanismes incitatifs, les dispositifs d'accès précoce aux médicaments. La conférence sera construite autour de deux tables rondes.

Les conférences thématiques du Collège des Economistes de la Santé sont des conférences qui mettent l'accent sur la dimension économique de certaines réformes du champ sanitaire et médico-social, allant de modifications de l'organisation des soins à des questions spécifiques à certains secteurs et segments d'activité. Chaque conférence croise les approches d'économistes de la santé, de représentants des professions de santé, d'acteurs institutionnels, et de personnalités politiques. Lieu d'échange, de réflexion et de débat, ces conférences sont couvertes par des médias professionnels spécialisés, et contribuent à l'information du public intéressé et, nous l'espérons, à la réflexion des décideurs.

Quels mécanismes incitatifs pour favoriser l'accès précoce des patients aux traitements ?

Programme

13H30 Accueil Café

13H45 Paroles d'ouverture : Florence Jusot
Présidente du Collège des Économistes de la Santé

14H - PREMIERE TABLE RONDE

Genèse et bilan des dispositifs d'accès précoce aux médicaments en France

Modération : Sandrine Baffert, CEMKA

Intervenants :

Sophie Kelley, HAS, Direction de l'Évaluation et de l'accès à l'Innovation

Jean-Yves Blay, Unicancer, Centre Léon Bérard

Questions-réponses avec la salle (15 mn)

Albane Degrossat-Théas, Université Paris Cité

Christophe Duguet, AFM-Téléthon

15H15 Débat avec la salle

15H30 Pause gourmande

16H - SECONDE TABLE RONDE

Perspectives : pistes d'amélioration et expériences étrangères

Modération : Pierre Lévy, Université Paris Dauphine

Intervenants :

Valérie Paris, OCDE

Eric Baseilhac, Leem

Questions-réponses avec la salle (15 mn)

Diane Cosset, Simon-Kucher & Partners

Joëlle Asmar, Groupe de travail Accès Précoce de l'AFCROs

17H15 Débat avec la salle

17H30 Le mot de la fin : Florence JUSOT, Présidente du Collège des Économistes de la Santé

Comité scientifique d'organisation : Sandrine Baffert, Julia Bonastre, Pierre Lévy, Frédérique Maurel, Fabienne Midy, Christian Pashootan, Späth Hans-Martin, Anne-Lise Vataire.